L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 28 OCTOBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉLINQUANTS [illegible] PAROISSE D'ORLEANS, [illegible] DISTRICT.

En vertu de l'autorité [illegible] par la constitution et les lois [illegible], je vendrai [illegible] la maison de Cour [illegible] District [illegible] sur l'Allée St. Antoine, dans [illegible] cette ville, durant les heures [illegible] ventes judiciaires, [illegible] samedi [illegible] 1884, et continuant chaque jour [illegible] qu'à ce que les dites ventes [illegible] toutes propriétés immeubles [illegible] les dites taxes sont dues [illegible] la Paroisse d'Orléans [illegible] la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du [illegible] jour de Décembre de l'année, dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 2 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés [illegible] à chacun pour être offertes en vente comme suit:

DAVERN, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salomon, Napoléon, Commune et le Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 791.

De LISLE, Mme L. G.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympe, D'Hémécourt et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 824; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 178 pieds d'un coté et 153 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 178 pieds d'un coté et 131 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Olympe.

EBERLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à..............$1 50
Taxe de 1883, montant à.............. 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 520; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 130 pieds.

EBERLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à..............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............. 4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 522; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent ensemble 52 pieds 3 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 109 pieds 10 pouces de l'autre coté.

ELLIJOURE, C. F.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 44 de l'ilet No. 671; le dit lot No. 44 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 153 pieds de profondeur.

ENOUEL, L. F.—
Taxe de 1882, montant à..............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............. 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 279; le dit lot No. 10 mesure 15 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 62 pieds.

EDWARDS, PATSY.—
Taxe de 1882, montant à..............45c
Taxe de 1883, montant à..............45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désignée comme la portion du lot No. 3 de l'ilet No. 500; la dite portion mesure 14 pieds 11 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 91 pieds.

EVANS, THOS. J.
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Gasquet et Palmyre, désigné comme le lot No. 28 de l'ilet No. 574; le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 104 pieds d'un coté et 95 pieds de l'autre coté.

ECROT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à..............90c
Taxe de 1883, montant à..............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 524; le dit lot No. 10 mesure 26 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 130 pieds.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à..............30c
Taxe de 1883, montant à..............30c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Venus, Dupré et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'ilet No. 612.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à..............45c
Taxe de 1883, montant à..............45c
Un certain trois-quarts d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Aglaé, Salcedo et Venus, désigné comme le trois-quarts de l'ilet No. 641.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à..............30c
Taxe de 1883, montant à..............30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Euphrosine, Salcedo et Venus désigné comme la moitié de l'ilet No. 643.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à..............15c
Taxe de 1883, montant à..............15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rocheblave, Calliope, Dorgenois et Euphrosine, désigné comme triangle No. 570; le dit ilet mesure 200 pieds de face sur une profondeur de 90 pieds.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1883, montant à..............15c
Taxe de 1882, montant à..............15c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Venus, Dupré et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'ilet No. 615.

EAMES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à..............15c
Taxe de 1883, montant à..............15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Calliope et Clio, désignée comme portion de l'ilet No. 619.

EBERENZ, Mme MARIE ANNA—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Melpomène, Locust et Terpsichore, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 385; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds.

ENGLISH, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Erato, Willow et Clio, désigné comme le lot No. 19, de l'ilet No. 422; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 126 pieds.

ELMER, JACOB—
Taxe de 1882, montant à..............$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Clara, le Nouveau Canal, les rues Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 425; les dit lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 127 pieds.

EDWARDS, JAMES—
Taxe de 1883, montant à..............$36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Clio, Erato et St. Charles, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 187; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 43 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 130 pieds.

ELLISON, Vve HERMINE—
Taxe de 1883, montant à.............. $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Hagan, les rues Clark, Commune et Gravier, désigné comme l'ilet No. 690.

ELLISON, Vve HERMINE—
Taxe de 1883, montant à..............$1 80
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Genois, Télémaque, Commune et Gravier, désigné comme la moitié de l'ilet No. 715.

FLYNN, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à..............$15 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jacques, Tchoupitoulas, Religieuse et Céleste, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 88; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Religieuse et St. Jacques.

FITZPATRICK, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, South Market, Tchoupitoulas et Delord, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 51; le dit lot No. 31 mesure 21 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 58 pieds.

FORD, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 527; le dit lot No. 8 mesure 33 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORMAN, B. R.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 31 de l'ilet No. 578; le dit lot No. 31 mesure 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 177 pieds.

FIRST DRAINING DIST. CO.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, Ulloa et D'Hémécourt, désigné comme l'ilet No. 796.

FINNEGAN, W. H—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désigné comme une portion de l'ilet No. 724.

FITZSIMMONS, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Commune et Palmyre, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 520; le dit lot No. 9 mesure 28 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 102 pieds.

FERNANDEZ, J.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 527; le dit lot No. 5 mesure 33 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

FITZPATRICK, JAS.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 33 de l'ilet No. 600; le dit lot No. 33 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

FALMER, SUC. JAS.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Julie et Lafayette, désignée comme une portion de l'ilet No. 531; la dite portion mesure 242 pieds de face et 48 pieds à l'arrière sur une profondeur de 260 pieds.

FIELD, JOHN S.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Julie et Poydras, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 573; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Julie.

FELCHER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Gasquet et Canal, désigné comme la portion de l'ilet No. 818; la dite portion mesure 303 pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de 233 pieds d'un coté et 117 pieds de l'autre coté; la dite portion forme l'encoignure des rues Canal et Olympe.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER.—
Taxe de 1882, montant à..............90c
Taxe de 1883, montant à..............90c
La moitié d'un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, le Nouveau Canal, Willow et D'Hémécourt, désigné comme la moitié de l'ilet No. 813.

FELCHER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à..............30c
Taxe de 1883, montant à..............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Salomon, Ulloa et D'Hémécourt, désignés comme les lots No. 1 et 2 de l'ilet No. 778; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chaque 33 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues D'Hémécourt et Salomon.

FALLON, THOS.—
Taxe de 1882, montant à..............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FLEVAY, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à..............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............. 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 494; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 109 pieds.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à..............30c
Taxe de 1883, montant à..............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, désignée comme la moitié du triangle No. 838.

FORGAY, J. M.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antoine, Bernadotte, Bank, Baudin et le Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 837.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bank et Baudin, désignée comme les deux-tiers de l'ilet No. 830.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Baudin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignée comme deux-tiers de l'ilet No. 890.

FARRELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..............$9 80
Taxe de 1883, montant à.............. 9 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 329; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 309; le dit lot No. 15 mesure 42 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 128 pieds.

FITZPATRICK, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Locust, Freret et Perillat, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet Nos. 376; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent chaque 19 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 55 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Lafayette et Perillat.

FITZPATRICK, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Lafayette, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 410; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 125 pieds.

FARRELL, Mme THIMOTHE—
Taxe de 1883, montant à..............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 494; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur 112 pieds de profondeur.

FALLENDER, Mme ANNA—
Taxe de 1883, montant à..............$9 80
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 494; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent ensemble 93 pieds de face à la rue Lafayette sur 94 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Roman.

FISCHER, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à..............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Julie et Poydras, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 573; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chaque 24 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 65 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Julie.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à..............$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Claiborne, Perdido et Poydras, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 430; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 61 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds.

FITZPATRICK, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Claiborne, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 430; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds.

FITZPATRICK, Vve JAS.—
Taxe de 1883, montant à..............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 495; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 101 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

FLORAT, JULES A.—
Taxe de 1883, montant à..............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 625; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent ensemble 89 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à..............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Commune et Canal, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 267; le dit lot No. 8 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 127 pieds.

FLORANCE, W. Z.
Taxe de 1883, montant à..............$108 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Canal, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 133; le dit lot No. 13 mesure 24 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 87 pieds 6 pouces d'un coté et 77 pieds 10 pouces de l'autre coté.

FLORANCE W. Z.—
Taxe de 1883, montant à..............$132 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Canal, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 83 pieds d'un coté et 74 pieds 3 pouces de l'autre coté; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

FERRAN, JEAN.—
Taxe de 1883, montant à..............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Gasquet et Commune, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 371; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 121 pieds.

FARRELL, JOHN.—
Taxe de 1883, montant à..............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 555; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS.—
Taxe de 1882, montant à..............$9 00
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Virginie, LaSalle, Gasquet, Nouveau Canal, et le coteau de la Métairie, désignée comme un triangle de l'ilet No. 855.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............. 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, St. Joseph et Julia, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 25 mesure 54 pieds de face à la rue St. Charles sur [illegible] pieds de profondeur.

FINNEY, JNO., No. 2—
Taxe de 1882, montant à..............$24 00
Taxe de 1883, montant à.............. 34 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 295; le dit lot No. 18 mesure 42 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FINNEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............. 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 295; le dit lot No. 21 mesure 40 pieds de face à la rue Bassin sur 85 pieds de profondeur.

FOLWELL, Mme JULIE—
Taxe de 1883, montant à..............$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 235; le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

FITZPATRICK, Mme JOHN—
Taxe de 1883, montant à..............$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Triton, les rues Baronne, Dryades et Julie, désigné comme lot No. 40 de l'ilet No. 256; le dit lot No. 40 mesure 39 pieds de face à la Promenade Triton sur 120 pieds de profondeur.

FITZPATRICK, JNO.—
Taxe de 1883, montant à..............$16 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 5 mesure 42 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 180 pieds.

FITZSIMMONS, N.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Derbigny et Clio, désignée comme portion des lots Nos. 4 à 6 de l'ilet No. 455; la dite portion mesure 94 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 100 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Clio et Claiborne.

FORRESTER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à..............$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FLEMING, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à..............$15 00
Taxe de 1883, montant à.............. 15 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet bornés par les rues Peters, Commune, St. Joseph et Julie, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 54; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 67 pieds 3 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 51 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Peters et Julie.

FOX, Mme MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à..............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Thalie et Erato, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 390; le dit lot No. 14 mesure 36 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 30 pieds; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

FARRELL, J. D.—
Taxe de 1883, montant à..............$11 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Clara et Euphrosine, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 413; le dit lot No. 18 mesure 100 pieds 7 pouces de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 28 pieds; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine.

FINNEY, JOHN, No. 1.—
Taxe de 1883, montant à..............$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, St. Joseph et Julie, désigné comme le lot H de l'ilet No. 217; le dit lot H mesure 34 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 150 pieds.

FORCHEIMER, EMANUEL.—
Taxe de 1882, montant à..............$33 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Magasins et Erato, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 140; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 15 et 16 forment l'encoignure des rues Magasins et Erato.

FITZPATRICK JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à..............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Calliope, St. Charles et Clio, désigné comme le lot No. 33 de l'ilet No. 164; le dit lot No. 33 mesure 29 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 159 pieds.

FURNISS, Mme W. J.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 00
Taxe de 1883, montant à.............. 1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Thalie, Willow et Erato, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 421; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 100 pieds.

FORTIER, JOSEPH.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène, et Prytania, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 192; le dit lot No. 14 mesure 23 pieds de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

FARRELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Melpomène et Liberté, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 329; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 108 pieds 8 pouces.

FARRELL, MARTIN.—
Taxe de 1882, montant à..............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............. 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Joseph, Constance et Delord, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 15 mesure 18 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 28 pieds.

GRAHAM, W. C., ET SAM'L DE BOW—
Taxe de 1883, montant à..............15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Calliope, Venus et Dorgenois, désigné comme une portion de l'ilet No. 571.

GAUNE, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à..............$36 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Notre-Dame et Julie, désignés comme lots Nos. 20, 21 et 22 de l'ilet No. 56; les dits lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent, ensemble, 131 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 80 pieds; les dits lots Nos. 20, 21 et 22 forment l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Julie.

GULF SHOT AND LEAD COMPANY—
Taxe de 1883, montant à..............$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, St. Joseph et Julie, désigné comme une portion du lot No. 1 de l'ilet No. 134; la dite portion mesure 63 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 89 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Joseph et Constance.

GRIMES, TERRENCE—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 606; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 124 pieds.

GUILLEMIN, SUC. L. A.—
Taxe de 1883, montant à..............$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 278; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 95 pieds.

GONZALES, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à..............$24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 395; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent ensemble 62 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 125 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Magnolia et Locust.

GRIMES, TERRENCE—
Taxe de 1882, montant à..............45c
Taxe de 1883, montant à..............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 606; le dit lot No. 15 mesure 35 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds.

GREEN, J. A.—
Taxe de 1882, montant à..............30c
Taxe de 1883, montant à..............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 637; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent chaque 28 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

GUEYDAN, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoleon, Alexandre, D'Hémécourt et le Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 797.

GUINAULT, GEO.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............. 1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympe, D'Hémécourt et le Nouveau Canal, désignés comme les lots Nos. 3 à 7 de l'ilet No. 824.

GERNON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Virginie, Palmyre et le Nouveau Canal, désigné comme le triangle de l'ilet No. 853.

GRIFFIN, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à..............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Julie et Cyprès, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 117 pieds.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 366; le dit lot No. 17 mesure 26 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 98 pieds.

GORMAN, Mme PATRICK.—
Taxe de 1883, montant à..............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 31 de l'ilet No. 366; le dit lot No. 31 mesure 26 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 98 pieds.

GUION, FRANK—
Taxe de 1883, montant à..............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 665; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Lopez.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 339; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 100 pieds.

GREULING, PHILIP—
Taxe de 1883, montant à..............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 369; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 102 pieds 7 pouces.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Gasquet et Commune, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 371; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Villeré et Gasquet.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 30 de l'ilet No. 402; le dit lot No. 30 mesure 25 pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 123 pieds.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Palmyre et Commune, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 433; le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 102 pieds d'un coté et 85 pieds de l'autre coté.

GIQUET, Mme MARIE M.—
Taxe de 1883, montant à..............$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 581; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 136 pieds.

GRIMES, Mme MARIE—
Taxe de 1883, montant à..............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 582; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 159 pieds de profondeur.

GREEN, CHAS. M. ET AUTRES.—
Taxe de 1882, montant à..............45c
Taxe de 1883, montant à..............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 574; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 132 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Rocheblave.

GUTHRIE, JAS. B.—
Taxe de 1882, montant à..............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 600; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

GERNON, Mme MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à..............$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Delord, le Cercle Tivoli et la rue St. Joseph, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 182; le dit lot No. 18 mesure 22 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 84 pieds.

GEDDES, GEO. D—
Taxe de 1883, montant à..............$21 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Thalie, désignés comme les lots Nos. 24, 25 et 26 de l'ilet No. 240; les dits lots Nos. 24, 25 et 26 mesurent ensemble 96 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

GUTH, PETER J.—
Taxe de 1883, montant à..............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Freret et Thalie, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 357; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds.

GRANGER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à..............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 503; le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 115 pieds 4 pouces.

GORAN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à..............$4 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Cyprès et Julie, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 575; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent 130 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 114 pieds; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de 130 pieds 5 pouces, les dits lots Nos. 6 à 10 forment l'encoignure des rues Julie et Galvez.

GRENNAN, ANNE—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 516; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 69 pieds 11 pouces.

GODFREY, WM.—
Taxe de 1883, montant à..............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste et Félicité, désigné comme triangle No. 90; le dit triangle mesure 105 pieds de face à la rue Felicite sur 90 pieds de face à la rue Céleste.

GILMORE, PATRICK B.—
Taxe de 1883, montant à..............$9 60
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Market, Chippewa et Felicite, désignée comme une portion de l'ilet No. 108; la dite portion mesure 36 pieds 5 pouces de face à la rue Félicité sur 86 pieds 10 pouces de profondeur.

GODFREY, WM.—
Taxe de 1883, montant à..............$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St. Charles, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 194; le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Melpomène sur 112 pieds de profondeur.

GLASS, VANDERGRIFF R.—
Taxe de 1883, montant à..............$7 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Enterpe, Dryades, Terpsichore et Remparts, désigné comme la portion du lot No. 3 de l'ilet No. 82; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 64 pieds.

GLEASON, MATTHEW—
Taxe de 1882, montant à..............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............. 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commune, St. Joseph et Julie, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 54; le dit lot No. 8 mesure 17 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 100 pieds.

GUILLOT, Mme CLOTHILDE.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............. 7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Girod et Julie, désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 290; le dit lot No. 22 mesure 17 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 100 pieds.

GIRARDEY, C. E.
Taxe de 1882, montant à..............$18 00
Taxe de 1883, montant à.............. 18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Poydras, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 295; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 51 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 85 pieds 10 pouces.

GRAHAM, Mme C. ET SAM DE BOW—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Venus, Dorgenois et le Chemin Coquillé, désignée comme une portion de l'ilet No. 572.

GREEN, S. F—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Génois, Télémaque, Euphrosine et la ligne Jefferson, désigné comme l'ilet No. 720.

GRAUST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Venus, Lower Line et le Canal de Desséchement, désigné comme l'ilet No. 743.

GRAUST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Venus, Bernadotte, Lower Line et le Canal de Desséchement, désigné comme l'ilet No. 744.

GREEN, JACKSON ALLISON—
Taxe de 1882, montant à..............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............. 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clio, Franklin et Calliope, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 290 et 312; le dit lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Calliope sur 191 pieds de profondeur.

GLICK, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à..............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............. 6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Freret et Thalie, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 63 pieds.

GERNON, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à..............90c
Taxe de 1883, montant à..............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Euphrosine, Johnson et Calliope, dans l'ilet No. 505; les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 120 pieds.

GENELLA, Mme MARIE L.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, White, Thalie et Erato, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 288; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 97 pieds de profondeur.

GENELLA, Mme M. L.—
Taxe de 1882, montant à..............$15 00
Taxe de 1883, montant à.............. 15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Uranie, Polymnie, St. Charles et Félicité, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 201; le dit lot No. 4 mesure 47 pieds de face à la rue Polymnie sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces.

GENELLA, MARIE ESTELLE (Mineur)—
Taxe de 1882, montant à..............$5 40
Taxe de 1883, montant à.............. 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Howard et Terpsichore, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 352; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur 125 pieds de profondeur.

GERNON, GEO.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............. 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Annonciation et Gaiennié, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 71; le dit lot No. 27 mesure 26 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

GODFREY, Mme WM.
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............. 7 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Chippewa et Robin, désignée comme une portion de l'ilet No. 103; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 128 pieds.

HOLLAND, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à..............$27 00
Taxe de 1883, montant à.............. 27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Constance, Race et Magasins, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 144; le dit lot No. 7 mesure 51 pieds de face à la rue Race sur une profondeur de 120 pieds.

HIGGINBOTHAM, HY.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............. 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Constance, Richard et Magasins, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 146; le dit lot No. 11 mesure 16 pieds de face à la rue Magasins sur 121 pieds de profondeur.

HENDERSON, Mme SARAH E.—
Taxe de 1882, montant à..............$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Camp, Richard, Magasins et Félicité, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 149; le dit lot No. 10 mesure 21 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces.

HELMBECK, PHILIP—
Taxe de 1883, montant à..............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, Tchoupitoulas, et St. Joseph, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 94 pieds.

HELMBECK, PHILIP—
Taxe de 1883, montant à..............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, Tchoupitoulas et St. Joseph, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces.

HART, Mme H. A.—
Taxe de 1882, montant à..............$39 00
Taxe de 1883, montant à.............. 42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Camp, Race et Magasins, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 149; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.

HUGHES, MARIE A., ET E. MADDEN—
Taxe de 1882, montant à..............$27 00
Taxe de 1883, montant à.............. 27 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Carondelet, Polymnie et Baronne, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 244; le dit lot No. 14 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 160 pieds de profondeur.

HOPKINS, CHAS. E.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Franklin, Terpsichore et Bassin, désigné comme la moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317; la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

HOPKINS, CHAS. E.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 80
Une moitié d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Franklin, Terpsichore et Bassin, désignée comme une moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317, la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

HAYS, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Melpomène, Locust et Terpsichore, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 385; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur 97 pieds de profondeur.

HALL, Mme JNO. M.—
Taxe de 1882, montant à..............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............. 4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Melpomène, Locust et Terpsichore, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 385; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 63 pieds 2 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues Freret et Terpsichore.

HILLS, H. W.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, South Market, Tchoupitoulas et Delord, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 51; le dit lot No. 2 mesure 24 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 76 pieds.

HOELZEL, PHILIP.—
Taxe de 1882, montant à..............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............. 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Poeyfarré, Tchoupitoulas et Calliope, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 69; le dit lot No. 7 mesure 20 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 76 pieds.

HORAN, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............. 3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, St. Thomas et Erato, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 72; le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 80 pieds.

HAYS, Vve W. R. C.—
Taxe de 1882, montant à..............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 327; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur 128 pieds de profondeur.

HOTTENDOFF, W., ET D. C.—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Erato et Thalie, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 350; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

HEALEY, ROGER—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Thalie, Locust et Erato, désigné comme le No. 2 de l'ilet No. 383; le dit lot No. 2 mesure 56 pieds de face à la rue Freret et 31 pieds à l'arrière, sur une profondeur de 129 pieds d'un coté et 126 pieds de l'autre coté.

HAGGERTY, M. R.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Johnson, Thalie, Galvez et Erato, désigné comme un demi de l'ilet No. 510.

HAGGERTY, W. H.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Thalie, Galvez et Erato, désigné comme un demi de l'ilet No. 510.

HORNOR, JOS. P.—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Euphrosine, Broad et Calliope, désigné comme l'ilet No. 591.

HODGE, JNO. G., ET LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Lopez, le Chemin Coquillé, les rues Rendon et Aglaé, désigné comme l'ilet No. 667.

HUTH, JNO.—
Taxe de 1882, montant à..............15c
Taxe de 1883, montant à..............15c
Un certain quart d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Euphrosine, Rendon et Calliope, désigné comme un quart de l'ilet No. 670.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, les rues Aglaé, Clark et Vénus, désigné comme l'ilet No. 694.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1882, montant à..............15c
Taxe de 1883, montant à..............15c
Un tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Euphrosine, Clark et Vénus, désigné comme un tiers de l'ilet No. 695.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1882, montant à..............60c
Taxe de 1883, montant à..............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Génois, le Chemin Coquillé et les rues Télémaque et Aglaé, désigné comme l'ilet No. 717.

HORNOR, JOS. P.—
Taxe de 1882, montant à..............45c
Taxe de 1883, montant à..............45c
Deux tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Aglaé, Télémaque et Vénus, désignés comme les deux-tiers de l'ilet No. 718.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Bernadotte, le Chemin Coquillé et les rues Aglaé et Washington, désigné comme l'ilet No. 765.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Bernadotte, Vénus, Aglaé et Washington, désigné comme l'ilet No. 766.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à..............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............. 1 20
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Venus, Aglaé et Short, désigné comme l'ilet No 769.

HANDLIN, W. W.—
Taxe de 1882, montant à..............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............. 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Chemin Coquillé, Aglaé et Short, désigné comme l'ilet No. 770.

HAUGHERY, MARGARET, ET BERNARD KLOTZ—
Taxe de 1882, montant à..............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............. 36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 10 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un coté et 128 pieds 8 pouces de l'autre coté.

HAUGHERY MARGARET ET B. KLOTZ—
Taxe de 1882, montant à..............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............. 36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 11 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 130 pieds d'un coté et 128 pieds 8 pouces de l'autre coté.

HOGAN, WM.—
Taxe de 1882, montant à..............$12 00
Taxe de 1883, montant à.............. 12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Julie et St. Joseph, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 11 mesure 24 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de [illegible] pieds.

HUGHES, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à..............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............. 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 530; le dit lot No. 5 mesure 23 pieds de face à la rue Poydras sur 114 pieds de profondeur.

HANLEY, Mme C.—
Taxe de 1883, montant à..............$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Céleste, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 88; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble, 43 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 127 pieds.

HANLEY, Mme C.—
Taxe de 1883, montant à..............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St. Jacques, Tchoupitoulas et Celeste, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 88; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Religieuse sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HUGHES, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à..............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............. 3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 530; le dit lot No. 6 mesure 23 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.

HENRIQUES, F. F.—
Taxe de 1882, montant à..............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............. 36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Peters, Poydras et Gravier, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 15; le dit lot No. 6 mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces.

HARRIS, LAVINA—
Taxe de 1882, montant à..............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Perdido et Poydras, désigné comme le No. 27 de l'ilet No. 322; le dit lot No. 27 mesure 14 pieds 10 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 25 pieds 4 pouces.

HUSSEY, JOHN, No. 2.—
Taxe de 1882, montant à..............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 472; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Gravier et Bertrand.